



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMMISSION REGIONALE DE BMX

REGLEMENT DU CHALLENGE REGIONAL DE BMX

2^{ème} partie de saison 2026

- ✓ **Equiperment vestimentaire: se référer à la réglementation fédérale.**
- ✓ **La décision de permettre le port d'un maillot Club avec logo du sponsor reviendra au Président du club concerné.**

La saison de BMX se déroule en 2 phases :

- La phase **1** de février 2026 à Mai 2026.comporte
 - La **Coupe Régionale** : 6 journées de compétition
 - Le **Championnat Régional** sur une journée (date imposée par la Fédération).

- La phase **2** démarrera en septembre 2026 et se terminera en Novembre 2026.
 - Elle comportera 6 journées de compétition intitulées **Challenge Régional**

Concernant la Coupe et le Challenge, l'organisation prévisionnelle des manches est répartie entre les différents clubs. Toutefois, en cas d'empêchement de l'un d'eux, et si aucun report de date n'est possible, un autre club peut se substituer au club initialement désigné.

Catégories pour l'année 2026 avec classement séparé.

- U7 Filles et garçons
- U9 Filles et garçons
- U11 Filles et garçons
- U13 Filles et garçons
- U15 Filles et garçons
- U17 Filles et garçons
- 17 ans et plus Filles et garçons

Cette catégorie est scindée en 17/29 ans et 30 ans et plus, si au moins 6 pilotes de 30 ans et plus en font la demande, lors de la première manche.

- Cruiser 1 (de 13 ans à 34 ans)
- Cruiser 2 (35 ans et +)

Cette catégorie est scindée en Cruiser 2 (35/44 ans) et Cruiser 3 (45ans et +), si au moins 6 pilotes de 45 ans et plus en font la demande, lors de la première manche.

A noter que les pilotes **détenteurs d'une licence** baby vélo ne sont pas admis en compétition.

Règlement de la phase 2

Challenge régional

Il comportera :

- 6 journées de compétition programmées
- 2 manches par journée pour les catégories : U13, U15, U17, 17/29 et 30 ans et + (ou 17 ans et +)
- 1 seule manche pour les autres catégories

A l'issue du Challenge régional, un classement sur *l'ensemble des manches courues* sera effectué pour chaque catégorie, suivant la grille d'attribution de points de la FFC.

En cas d'égalité, le départage se fera comme suit :

- Premièrement nombre de meilleures places lors des manches (en l'occurrence 6 ou 12 selon la catégorie)
- Puis si toujours égalité meilleur résultat de la dernière manche courue

Même mode de calcul pour le podium de la journée (2 manches pour les catégories concernées)

Ce classement général servira de référence pour les sélections au Challenge européen, aux Championnats d'Europe et au Challenge mondial de la saison 2027.

Afin d'être confrontés, dès 2026, aux pilotes de la catégorie internationale dans laquelle ils évolueront en 2027, les candidats à une sélection devront demander leur surclassement comme suit :

- les pilotes nés en 2010, classés en U17 deuxième année en 2026, évolueront en catégorie 17/29 ans (ou 17 et +)
- les pilotes nés en 1997, classés en 17/29 ans en 2026, évolueront en catégorie 30 ans et plus, sous réserve que cette catégorie soit constituée
- les pilotes Cruiser nés en 1992, classés en Cruiser 1 en 2026, évolueront en Cruiser 2

Récompenses

Challenge Régional :

- Trophée ou coupe aux 3 premiers de chaque catégorie filles et garçons
- Médaille aux 5 pilotes U7 filles et garçons hors podium.

Mode de sélection Europe et Monde pour la saison sportive 2027 (Challenge mondial, Challenge européen et Championnats d'Europe)

Pour ces compétitions internationales, la Fédération française de cyclisme réserve, pour l'ensemble des comités ultramarins, une seule place par catégorie d'âge, portée à deux lorsque l'épreuve est organisée en France. Les pilotes sont proposés par les comités régionaux ultramarins, par dérogation au dispositif national de sélection. Lorsque deux comités proposent un pilote dans une même catégorie, il conviendra, dans la mesure du possible, de les départager à l'occasion d'une même compétition nationale.

La qualification pour l'Europe et le Monde sera basée sur le classement général à l'issue des 6 manches qualificatives du Challenge Régional 2026

Les pilotes ont l'obligation de participer à 3 journées minimum du Challenge Régional. Ceux ou celles, désirant participer à ces 2 épreuves internationales devront être assidus aux différents regroupements mis en place par l'équipe technique régionale (ETR).

En cas de désistement du 1^{er} au classement général final d'une des catégories le pilote remplaçant devra obligatoirement recevoir l'aval de la Commission Régionale de BMX et de l'Equipe Technique Régionale pour faire partie de la sélection. Chaque cas sera examiné sur les résultats et la valeur sportive de l'athlète parmi les finalistes, par ordre du classement général final.

Aide aux déplacements

Le Comité accompagnera dans la mesure de ses possibilités financières, uniquement les projets de déplacements collectifs organisés sous couvert de la CRBMX.

LRP et Liste des Nationaux

Feront partie de la LRP 2027

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2026
- Les pilotes ayant participé aux Championnat de France/Challenge National 2026
- Les pilotes nationaux au titre de la saison 2026

Afin d'établir la liste des Nationaux pour l'année 2027 les 3 premiers de chaque catégorie d'âge de l'année 2026 désirant participer à une Coupe de France doivent impérativement signaler leur souhait à la CRBMX via leur club pour le 30 novembre 2026 dernier délai.

Les pilotes figurant sur la LRP sont autorisés à participer aux Indoors et aux coupes d'Europe se déroulant sur le territoire national.

Les pilotes "nationaux" sont autorisés à participer aux coupes de France. (8 manches sur le territoire national).